

Réflexion stratégique sur les perspectives de la filière sucre à l'horizon 2025

La filière française du sucre et de l'éthanol génère un chiffre d'affaires de l'ordre de 4 milliards d'euros et emploie directement près de 45 000 personnes, dont 26 000 planteurs de betterave et 10 000 planteurs de canne.

Avec un excédent de 1 Mds d'euros en 2012, le sucre est un point fort des échanges extérieurs de la France, puisqu'il arrive en 5^{ème} position dans le classement des produits agroalimentaires dont la balance est positive, après les céréales (4,2 Mds €), les vins (3,3 Mds €), les fromages (1,2 Mds €) et les bovins vivants (1,1 Mds €). Le sucre assure ainsi 10% de l'excédent agro-alimentaire.

En moyenne, depuis 2007, la production betteravière dépasse 33 Mt par an, la production de sucre de betterave est voisine de 4,5 Mt et la production d'alcool-éthanol dépasse 9 Mo d'hl. La France demeure ainsi le 1^{er} producteur de betteraves, de sucre et d'éthanol de l'UE et le 7^{ème} producteur mondial de sucre.

La France est par ailleurs le seul état-membre de l'UE à produire du sucre de canne, production qui occupe une place cruciale dans l'économie et les équilibres sociaux des trois départements ultra-marins concernés (Réunion, Guadeloupe, Martinique).

Les fortes spécificités de cette filière tant au niveau agricole, industriel et réglementaire que des enjeux, notamment celui de la commercialisation des sucres de canne et du rôle dans l'économie des DOM, justifient donc de lui accorder une place particulière dans cette réflexion stratégique.

A la demande du Ministre de l'Agriculture, celle-ci sera conduite sous l'égide de l'ODEADOM.

I – ETAT DES LIEUX (FORCES/FAIBLESSES) – CONTEXTE DE LA FILIERE BETTERAVE-SUCRE-ETHANOL

Malgré la baisse des quotas imposée par la réforme de la politique sucrière en 2006 et 2007, les surfaces de betteraves se sont stabilisées, voire sont en légère hausse. Le développement de la filière éthanol a joué dans ce fait un rôle important. La restructuration qui a découlé de cette réforme a permis, par ailleurs, de consolider et de renforcer les atouts de la filière.

Depuis de nombreuses années, et cela s'est renforcé dans la période la plus récente, la recherche d'une meilleure compétitivité a toujours été un axe essentiel de développement de la filière, tant par la réduction des coûts de production agricoles et industriels, par le progrès génétique des semences, par l'amélioration des pratiques agricoles, que par la recherche d'une meilleure performance environnementale.

Malgré des coûts logistiques plus élevés du fait de notre plus grand éloignement des zones déficitaires européennes, nous avons pu gagner des parts du marché européen depuis 2006. C'était d'autant plus indispensable que la réforme nous fermait une partie de nos débouchés traditionnels à l'export.

La diversification de nos débouchés, tant alimentaires que non alimentaires, constitue un atout utile vis-à-vis de la concurrence car il rend des arbitrages possibles et donne plus de souplesse dans la conduite industrielle.

Des investissements importants ont été engagés dans la production de l'éthanol.

Toutefois, les faibles marges dégagées du fait des conditions du marché marquées par des pratiques commerciales déloyales concernant les importations européennes des pays tiers et l'affaiblissement des soutiens publics, ont fragilisé cette filière.

Enfin, l'organisation même de la filière autour de la contractualisation et des accords interprofessionnels a permis de donner de la visibilité aux planteurs comme aux fabricants de sucre.

II – 2 013 – 2025 : QUELLES ÉVOLUTIONS (OPPORTUNITÉS ET RISQUES)

Le principal bouleversement pour la filière betterave-sucre-éthanol résultera de la décision de supprimer le régime des quotas à compter de la campagne 2017/18. Cette suppression concernera non seulement le sucre mais également l'isoglucose.

Dans les 10 prochaines années, il faut donc s'attendre à une concurrence beaucoup plus forte sur le marché communautaire:

- au sein de chaque segment (sucre, isoglucose)
- entre le sucre et l'isoglucose (ce dernier pouvant se substituer au sucre pour des volumes de l'ordre de 1 à 2 Mt ?); entre la production communautaire de sucre de betterave et les importations de sucre de canne. Cette dernière compétition dépendra fortement des concessions tarifaires, des accords de libre échange, de l'évolution de la production dans les pays PMA et ACP, des coûts de production comparés, mais aussi de l'écart entre prix communautaire et prix mondial.
- entre matières premières agricoles (betteraves, céréales, autres cultures végétales).

Cette concurrence accrue concernera un marché communautaire mature connaissant au mieux une faible expansion, mais sans exclure une stagnation en fonction des préférences des consommateurs et des politiques publiques qui les orientent. Toutefois, le sucre européen, dans le débat incessant de la durabilité et de la traçabilité, peut disposer d'atouts certains auprès des consommateurs.

Le sucre étant un produit assez peu différencié sur les plans qualitatif et commercial (malgré le poids des marques), il est vraisemblable que le renforcement de la concurrence sur le marché communautaire des 'sucres' portera essentiellement sur le niveau des prix au stade « rendu client ».

L'avenir de la filière française betterave-sucre dépendra donc de sa capacité à continuer à gagner *en compétitivité-prix* en premier lieu sur le marché communautaire, pour maintenir voire accroître ses parts de marché.

La suppression du régime des quotas aura une seconde incidence importante, puisqu'elle lèvera tout plafonnement aux exportations de l'UE sur le marché mondial. Il y a donc là, à priori, une possibilité de développement pour la filière française, possibilité qui deviendra une obligation dans l'hypothèse où ses parts de marché se réduiraient dans l'UE sous l'effet de la concurrence de l'isoglucose.

Que peut-on dire des perspectives des marchés mondiaux à l'horizon 2020 – 2025 ?

- la consommation mondiale devrait continuer à croître au rythme moyen de 2 % par an, soit un volume de 200 Mt en 2020 (173 Mt en 2013)
- cette croissance sera essentiellement le fait de l'Asie (55% de la hausse), des Amériques (30%) puis de l'Afrique (15%)
- la consommation pourrait diminuer en Europe hors UE (Russie, Ukraine)
- elle augmenterait assez fortement en Afrique du Nord (Egypte, Algérie notamment)
- les politiques d'auto-provisionnement ne seront pas suffisantes pour éviter le recours aux importations sur le marché mondial
- les perspectives de production mondiale sont plus délicates à évaluer, tout en sachant que le niveau de la consommation s'ajuste évidemment à la production (dans le cas où la production est le facteur limitant). Des interrogations existent sur l'expansion de la production brésilienne. En tout état de cause, les coûts de production et les coûts logistiques devraient continuer à augmenter au Brésil, en Réal ; d'autres acteurs pourraient suppléer aux limites du Brésil, notamment la Thaïlande, qui bénéficie de plusieurs atouts, notamment sa proximité par rapport aux marchés porteurs de l'Asie, et d'une organisation économique similaire à celle dont l'UE était dotée avant 2006 et qui a été attaquée à l'OMC par le Brésil, l'Australie ... et la Thaïlande.
- une dépendance forte aux décisions du gouvernement brésilien et des USA en matière de biocarburants.
- l'influence du facteur monétaire (taux de change) dans la détermination de la compétitivité-prix, influence qui peut très sensiblement modifier la hiérarchie issue des seuls coûts de production et fausser la concurrence. Ainsi, une dévaluation du Réal brésilien peut suffire à amoindrir considérablement l'impact des efforts de compétitivité réalisé par les sucriers européens, dont au premier chef les français. De même, le fret est une composante à prendre en compte sur le marché mondial, comme le stockage pour une production saisonnière faute de logistique adaptée.

Il est donc difficile de se faire une idée précise de l'évolution du marché mondial, mais des opportunités existeront.

D'autre part, il est raisonnable de penser que la volatilité des prix, en partie imputable aux stratégies des acteurs financiers sur les marchés à terme, perdurera dans les prochaines années; il est également raisonnable de penser que le marché communautaire sera plus perméable qu'il ne l'est aujourd'hui à cette volatilité, compte-tenu de la connexion entre marché

mondial et marché UE via les exportations déplaçonnées de l'UE et via des importations qui pourraient croître.

Dans un environnement exposé à une plus grande volatilité (prix, demande), la diversification procurée par les débouchés non alimentaires (éthanol, chimie du végétal) aura un rôle au moins aussi important qu'aujourd'hui pour la filière française.

III - LES ENJEUX ET LES OBJECTIFS POUR LA FILIERE BETTERAVE-SUCRE-ETHANOL

Au cours des 10 prochaines années les *enjeux pour la filière betterave-sucre* découlent du nouveau contexte communautaire et des perspectives des marchés mondiaux, sommairement analysés au point II, sans oublier toutefois les préoccupations en matière de santé.

L'enjeu central pour la filière est de pouvoir continuer à répondre à la demande alimentaire et non-alimentaire dans ce nouveau contexte, de manière à éviter une dynamique régressive ou d'attrition de la production.

Il y va du développement de notre activité, tant au niveau des agriculteurs que des fabricants de sucre, essentielle dans les zones rurales où est implantée la filière. Le maintien, voire l'accroissement, de l'emploi direct et indirect, est à ce prix.

Le développement inséparable de la compétitivité-prix et de la production, doit être au cœur de la stratégie de la filière. La diversification de nos débouchés et les opportunités à saisir sur le marché mondial sont essentielles.

Dans ces conditions, les objectifs stratégiques de la filière peuvent se résumer comme suit :

Objectif 1 : réduire les coûts de production agricole et industriel

L'amélioration de notre compétitivité globale passe par la réduction des coûts de production agricole et industrielle. L'accélération du progrès génétique et l'amélioration variétale, l'optimisation des pratiques agricoles, la mobilisation de surfaces supplémentaires, l'allongement de la durée de campagne, l'amélioration et l'efficacité énergétique, auront un rôle majeur à jouer.

Objectif 2 : gagner des parts de marché

Accroître notre présence sur le marché communautaire comme sur le marché international. Cela veut dire aussi que l'UE doit limiter au maximum les concessions dans ses négociations bilatérales qui ne font que déstabiliser le marché domestique, alors même que les politiques monétaires de certains pays ne sont pas maîtrisées. La protection douanière doit être maintenue.

Objectif 3 : diversifier les débouchés de la production

Poursuivre la diversification de notre production. Pour cela, il faut que le Gouvernement français et l'UE redonnent de l'allant à la production d'éthanol de 1^o génération, pierre angulaire du développement de la 2^o génération et de la chimie du végétal, thème retenu parmi les 34 jugés prioritaires pour l'avenir industriel de la France.

Objectif 4 : innover

Renforcer l'effort de recherche / développement et d'innovation afin d'asseoir un haut niveau de compétitivité.

Objectif 5 : maintenir un cadre contractuel et interprofessionnel adapté

Donner de la visibilité tant aux planteurs qu'aux fabricants de sucre grâce à la contractualisation des conditions d'achat de la betterave et à un accord interprofessionnel adapté à la nouvelle situation des marchés.

Ces cinq objectifs indispensables ne pourront se réaliser que si le contexte économique, réglementaire, social et sociétal s'améliore et cesse de multiplier les handicaps qui freinent le développement de notre filière (charges sociales et salariales, contraintes environnementales excessives et souvent d'initiative nationale, fiscalité élevée et discriminante, renchérissement du prix de l'énergie par la fiscalité, diabolisation non justifiée du sucre, sur-taxation du bioéthanol, ...)

Analyse stratégique filière BETTERAVE – SUCRE

Phase 1 : identifier les forces/faiblesses internes et les évolutions positives/menaces de l'environnement externe à l'horizon de 10 ans de manière à dégager une ou plusieurs stratégies

1 - Contribution à l'état des lieux (diagnostic interne de la filière)

La filière betterave-sucre-ethanol représente 45 000 emplois directs, un chiffre d'affaires de 4/5 Mds € et un solde extérieur de 1 Mds €

ATOUS/FORCES	FAIBLESSES
1. PRODUCTION BETTERAVIERE	
<p><u>1.1 Surfaces</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> . la superficie betteravière la plus importante de l'UE (400 000 ha), globalement stabilisée depuis 2000, en hausse depuis 2008 et cela malgré la réforme de 2006 (rôle important de l'éthanol) <p><u>1.2 Conditions agro-climatiques</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> . conditions agro-climatiques favorables : sols, pas de facteurs limitants (eau, θ) : besoins en eau relativement modérés (irrigation régulière uniquement sud seine), et plus faibles que pour la canne <p><u>1.3 Rendements</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> . doublement du rendement betteravier (à 16°) en 50 ans (48 t/ha à 96 t/ha) . croissance de 2%/an du rendement sucre (sur 20 ans, de 10 t/ha à 13 t/ha de sucre acheté, 15 t/ha en 2011) . la betterave est la seule 'grande culture' à connaître une croissance du rendement sur les 20 dernières années; avantage comparatif vis à vis du blé et des orges . rendements betteraviers les plus élevés de l'UE . variabilité inter-annuelle plus faible que celle d'autres cultures <p><u>1.4 Pratiques culturales</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> . baisse de la fertilisation tout en préservant une croissance des rendements: réduction (qtés/ha) de 30% des apports d'azote minéral grâce aux outils de pilotage; baisse de 20% des quantités moyennes pour la potasse, 45% pour le phosphore . protection phytosanitaire : développement du désherbage mécanique et réduction des 	<p>- <u>1.1 Surfaces</u> :</p> <p><u>1.2 Conditions agro-climatiques</u> :</p> <p><u>1.3 Rendements</u> :</p> <p><u>1.4 Pratiques culturales</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> . pas de possibilité de se passer totalement de désherbage chimique

quantités de matières actives par quantités de sucre/ha.

- . développement du bio-contrôle et de l'agriculture de précision

- . effet bénéfique de l'élévation des températures (avancement des dates de semis , gains de températures pendant la période de développement, hausse du taux de CO²)

- . mise en place d'intercultures, précédant la betterave, et piège à nitrates => réduit les pertes d'azote, améliore le taux de MO; simplification des techniques culturales (en particulier travail du sol)

- . effet bénéfique de la betterave dans la rotation culturale (# monoculture)

1.5 Progrès génétique :

- . variétés résistantes à la rhizomanie, tolérantes aux nématodes et rhizoctones

- . amélioration variétale (notamment programme AKER dont l'objet est de multiplier par deux le taux d'accroissement annuel de la quantité de sucre produite par hectare)

- . progrès génétique plus rapide pour la betterave (plante annuelle) que pour la canne (plante pluriannuelle)

1.6 Potentiel de production :

- . en développement : la récolte betteravière dépasse systématiquement les **30 Mt** (33,5 Mt en moyenne entre 2007 et 2013, contre 30,7 Mt entre 2000 et 2006)

- . le maintien des bassins de production (à l'exception du Bassin d'Aiserey)

- . 24 260 exploitations betteravières (RA 2010)

- . surfaces disponibles importantes

1.7 récolte/stockage :

- . mécanisation croissante (gains en main-d'oeuvre, plus grande adaptation aux conditions de récolte, avec le recours aux machines intégrales)

- . réduction de la tare terre : le taux de détériage est passé de moins de 5% en 2001 à 60 % en 2012 ; la tare déchet a été réduite depuis 2001 et présente une moindre sensibilité aux fortes pluviométries d'automne.

1.5 Progrès génétique :

- . pas de recours aux OGM. C'est un handicap réel pour le développement de résistances aux maladies (avec son interaction positive sur le rendement en sucre) ou à certains herbicides.

- . coût du progrès génétique et des semences (vs canne et autres cultures). La betterave n'ayant pas un effet de masse suffisant par rapport à d'autres cultures, ses coûts de recherche développement sont proportionnellement plus élevés.

1.6 Potentiel de production :

1.7 récolte/stockage :

- . charges / coût croissant des chantiers de récolte et moindre flexibilité dans les dates d'arrachage.

- . l'allongement des durées de campagne accroît les risques au stockage, mais maîtrisables notamment grâce au bâchage. Coûts supplémentaires pour les planteurs mais meilleur amortissement des frais fixes en sucrerie dus à l'allongement de la durée des campagnes.

1.8 betteraves éthanol

<p><u>1.8 betteraves éthanol</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> . développement du débouché éthanol (20% des betteraves destinées à la production d'éthanol/alcool) <p><u>1.9 résultats économiques</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> . un revenu sécurisé par le régime des quotas . marge moyenne supérieure aux céréales et autres grandes cultures . coûts de production parmi les plus bas dans l'UE 	<p><u>1.9 résultats économiques</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> . baisse des DPU et risque de distorsion de concurrence entre Etats-membres compte tenu des possibilités de recouplage
--	--

2. INDUSTRIE SUCRIERE

<p><u>1.1 efficacité/efficience productive</u> : gains et rattrapage</p> <p>Le développement de la production d'éthanol a permis de maintenir à peu près à son niveau 2000 la surface consacrée à la culture de la betterave, alors que le nombre d'usines passait de 45 en 1996 / 1997 à 25 en 2008 / 2009.</p> <p>En conséquence :</p> <ul style="list-style-type: none"> . quasi doublement du tonnage de betteraves traité par usine : 780 000 tonnes en 2000, 1,1 Mt de betterave effective en 2011 . hausse de la production moyenne de sucre par usine <p>Par ailleurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> . allongement des durées de campagne : 70 – 80 jours jusqu'en 2002, 80 – 90 jours jusqu'en 2007, 100 – 110 jours depuis 2008 . accroissement de la capacité journalière de traitement . amélioration du process sucrier d'extraction : <ul style="list-style-type: none"> - ratio sucre / betterave (6,8 t de betteraves pour 1 tonne de sucre, contre 7,1 t en 1989) - ratio sucre entré / sucre récupéré . rayon d'approvisionnement plus faible que dans le reste de l'UE <p><u>1.2 performance énergétique et environnementale</u> :</p>	<p><u>1.1 efficacité/efficience productive</u> : mais toujours derrière Allemagne et PB</p> <ul style="list-style-type: none"> . production moyenne par usine plus faible qu'en Allemagne (230 000 t/usine en 2011) et Pays-Bas (500 000 t sucre/usine) . durée de campagne plus faible (112 jours en 2011 / 2012 pour la France) que dans le reste de l'UE (124 jours en moyenne) <p><u>1.2 performance énergétique et environnementale</u> :</p>
--	--

- . réduction de la consommation énergétique (thermies/tonne de betterave) (- 50% en 30 ans)
- . eaux (la quantité d'eau contenue dans les betteraves permet aux sucriers d'être à zéro prélèvement d'eaux neuves), épandage rejets (fertilisation, réduction des intrants chimiques, retour des terres pour les épandages d'eaux terreuses, lutte contre l'érosion).
- . débouché en alimentation animale des pulpes

1.3 transport et reception des betteraves :

- . généralisation du 44 T

1.4 efficacité / performance économique :

- . prix de la betterave plus faible que dans le reste de l'UE

1. 5 structure du capital:

1.6 diversification via la filière éthanol:

- . investissements importants et modernes généralement dans de nouvelles unités de production
- . pour la production d'alcool-éthanol, les conditions économiques de la betterave sont plus stables que celles des céréales

- . handicap vis à vis de la filière canne-sucre : pas d'équivalent à la cogénération de la bagasse

- . eaux (traitement de la charge polluante), épandage rejets (risque d'interdiction de l'épandage)

- . GES (gaz à effets de serre) / quotas CO² : coûts supplémentaires. Mises aux normes environnementales : coûts supplémentaires

1.3 transport et reception des betteraves :

- . écotaxe Poids Lourd
- . nuisance pour les riverains même si des efforts ne cessent d'être réalisés par les sucriers

1.4 efficacité / performance économique :

- . Industrie fortement capitalistique

- . Réglementation française plus contraignante que celle des autres pays européens : exemple des auxiliaires technologiques où notre réglementation nationale impose des listes positives.

- . propension de l'administration française à « sur » transposer les réglementations européennes : exemple de la directive IED et des valeurs limites d'émission.

1. 5 structure du capital:

1.6 diversification via la filière éthanol

- . dépendance aux politiques publiques de soutien (défiscalisation) et de fixation d'objectifs souvent remis en cause
- . faibles marges du fait de pratiques déloyales à l'importation

3. MARCHÉS

- . France 1er producteur européen et mondial de sucre de betterave (5,1 millions de tonnes de sucre produit pour 2011/2012) suivi de l'Allemagne (4,5 millions de tonnes en 2011/2012), et le 7ème producteur mondial de sucre (Brésil, Inde, Chine, Thaïlande, USA, Mexique)
- . gains de parts de marché sur l'UE depuis 2006 (effet positif de la réforme de 2006)
- . taux d'auto approvisionnement (production / utilisations intérieures de sucre) très largement positif (180-190%), générant un excédent des échanges supérieurs à 1 milliard d'euros!
- . capacité à répondre aux déficits de certaines zones intra-UE (Italie, Espagne, Europe centrale et du Sud-Est)
- . protection tarifaire extérieure incluant des droits additionnels.
- . concurrence du sucre de canne 'sous contrôle' (droits de douane)
- . difficultés du secteur du raffinage
- . limitation de la production et de la concurrence de l'isoglucose et des autres 'substituts' au sucre. Cet atout disparaît avec la suppression des quotas au 1^{ier} octobre 2017.
- . des groupes de taille internationale (Téréos, Cristal Union, SLS)
- . un portefeuille de marques important (Beghin Say, Daddy, Erstein, SLS...)
- . 1er producteur mondial d'éthanol de betterave.

- . croissance plus rapide de la production mondiale de sucre de canne. La part de marché du sucre de betterave en est d'autant réduite.. pertes de parts de marché sur le marché mondial suite à la réforme de 2006
- . marché Fr & UE mature, faible croissance de la demande communautaire, premier débouché pour le sucre made in France
- . croissance des importations communautaires suite aux accords de libre-échange et en fonction des prix mondiaux
- . distance entre zones de production français et zones déficitaires européennes; coût de transport plus élevé, notamment pour atteindre les marchés périphériques.. rayon de commercialisation 2 fois plus élevé qu'en Allemagne, Pays-Bas, Royaume-Uni
- . pression concurrentielle accrue au prétexte de « vertu environnementale »
- . zone géographique à l'export concentrée sur le Moyen Orient, l'Afrique du Nord et l'Afrique noire, où des investissements de raffinage se sont développés suite à la réforme de 2006.

4. GOUVERNANCE de la FILIERE

<p>1.1 <u>Une organisation interprofessionnelle très structurée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . un accord interprofessionnel national qui régit les relations contractuelles entre planteurs et fabricants de sucre dans le cadre des quotas (modalités de rémunération des planteurs, sur la base du prix minimum communautaire de la betterave) dans le cadre du CIPS . instituts techniques (ITB, ARTB) . des structures de promotion : CEDUS . des syndicats professionnels (CGB, SNFS, FCB) efficaces <p>1.2 <u>Un lien très étroit et réactif avec les semenciers et les fabricants de matériel</u></p>	
--	--

2 –Opportunités et menaces présentes dans l’environnement à l’horizon de 10 ans (diagnostic externe de l’environnement de la filière)

GAINS/OPPORTUNITÉS (possibilités extérieures positives)	RISQUES/MENACES (problèmes, obstacles, limitations extérieures)
<p><u>1.1 PRODUCTION BETTERAVIERE</u> (vs canne)</p> <ul style="list-style-type: none"> . constat de l’élévation des températures (+ pour la betterave, - pour la canne) . potentiels de surfaces . agrandissement et économies d’échelle (chantiers de récolte) . place de la betterave dans les rotations culturales . progrès génétique : <ul style="list-style-type: none"> • augmentation du rendement sucre • variétés résistantes aux maladies et aux herbicides <p><u>1.2 INDUSTRIE SUCRIERE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - allonger la durée de campagne - réduire les consommations énergétiques (même si les marges de progression deviennent limitées), améliorer la performance énergétique - valoriser les coproduits pour la production d’énergie (biogaz à partir de pulpes ou de vinasses) . se diversifier 	<p><u>1.1 PRODUCTION BETTERAVIERE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . baisse des DPU . concurrence possible par les cultures alternatives . volatilité des prix du sucre, répercutée au niveau planteur . contraintes environnementales, sur les intrants notamment : si réduction, risque de baisse des rendements et d’accroissement de la variabilité interannuelle des rendements . concurrence de la canne . hausse du coût de l’énergie <p><u>1.2 INDUSTRIE SUCRIERE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - hausse du coût de l’énergie. - durcissement des contraintes environnementales et consécutivement, accroissement des coûts de mise aux normes. - volatilité des prix (Brésil avec les arbitrages alcool / sucre et la parité du Réall brésilien)

1.3 MARCHÉ MONDIAL du SUCRE:

- . perspectives de croissance des échanges mondiaux
- . consommation mondiale croissante (environ 2 %/an), 200 Mt en 2020
- . croissance de la consommation des pays d'Afrique du Nord (Egypte, Algérie, Maroc) et positionnement privilégié de la France (géographie, histoire,...) sur ces zones
- . expansion ralentie de la production de sucre de canne au Brésil
- . hausse des coûts de production au Brésil en Réal
- . faible croissance relative des disponibilités exportables des pays ACP-PMA

1.4 MARCHÉ COMMUNAUTAIRE du SUCRE:

- . suppression des quotas
 - ↳ baisse voire arrêt de la production dans les pays les moins compétitifs
 - ↳ nouveaux débouchés dans les pays du sud de l'UE, mais dont l'ampleur reste à définir compte tenu notamment des importations
 - ↳ fin de la limitation des exportations sur le marché mondial
- . faible croissance des importations ACP-PMA du fait de prix plus faibles et des débouchés régionaux pour ces pays

1.5 ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET MONETAIRE:

- . appréciation du dollar ou maintien à un niveau élevé

1. 3 MARCHÉ MONDIAL du SUCRE:

- . de fort taux de croissance de la consommation essentiellement centrés sur l'Asie.
- . concurrence croissante des autres produits sucrants
- . expansion maintenue de la production thaïlandaise
- . montée de l'autosuffisance dans les principaux pays consommateurs
- . développement du "raffinage de destination" en Afrique du Nord, pour approvisionner leur marché intérieur, voire le marché UE
- . baisse du prix mondial du sucre

1.4 MARCHÉ COMMUNAUTAIRE du SUCRE:

- . risque de recouplage des aides dans certains pays
- . plus grande volatilité du marché
- . stagnation globale de la demande intérieure communautaire
- . renforcement des contraintes nutritionnelles et déplacement des préférences des consommateurs. Toutefois, il faut tenir compte des problèmes technologiques de substitution sucre/isoglucose et d'une tendance forte pour la naturalité qui joue en faveur du sucre.
- . fiscalité nutritionnelle
- . concurrence de l'isoglucose qui pourrait être favorisée par la baisse de prix des céréales
- . renforcement de la concurrence intra-UE => baisse des prix du sucre => baisse du prix de la betterave
- . multiplication des accords de libre-échange et risque d'ouverture de contingents supplémentaires (Thaïlande, Afrique du Sud, ...)
- . réduction de la protection tarifaire sur le sucre

1.5 ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET MONETAIRE:

- . baisse et volatilité du taux de change du Dollar et du Real vis à vis de l'euro et des monnaies des pays exportateurs.
- . croissance prudente de l'économie mondiale à

<p><u>1.6 FILIERE ETHANOL:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . biocarburants 1^{ière} génération, l'éthanol de betterave bénéficiant du meilleur bilan carbone en europe. . nouveaux débouchés (chimie du végétal) . avantage de l'éthanol sur les autres sources d'énergie renouvelables pour les transports, notamment sur l'électricité (cf conclusions de l'étude de l'ADEME – novembre 2013) . <p><u>1.7 Gouvernance interprofessionnelle:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . un dispositif réglementaire communautaire qui prévoit un accord interprofessionnel et une politique contractuelle obligatoires, conclus avant les semis, découlant de l'environnement post-quota et adaptés aux besoins de renforcement de la compétitivité. 	<p>l'exception des zones relativement éloignées de l'UE</p> <p><u>1.6 FILIERE ETHANOL:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . contraintes sur la première génération (ILUC, ...) avec le risque d'un plafonnement des taux d'incorporation trop bas . politique de l'UE (taux d'incorporation, régime fiscal et autres soutiens) plutôt en retrait . attentes sociétales : forte pression des ONG anti « agro carburants ». <p>. domination des USA et du Brésil sur la production d'éthanol qui se renforce et menace la rentabilité des productions européennes, d'autant plus que des TRQ seraient accordés aux USA et au Brésil dans le cadre des négociations bilatérales.</p> <p><u>1.7 Gouvernance interprofessionnelle:</u></p>
---	--